

Entrepreneuriat

La profession vétérinaire est une profession libérale, et les cabinets, cliniques et hôpitaux sont des établissements privés. Entreprendre fait ainsi partie intégrante de la profession, avec, aujourd'hui, des structures plus agiles, plus évolutives, plus diversifiées. Les parcours ne sont plus tracés d'avance. L'entrepreneuriat prend différents chemins, selon les aspirations personnelles des uns, les ambitions des autres, mais toujours en faveur de la santé animale.



« Osez ! Entreprenez ! »

Pascale Rigomier, diplômée il y a 35 ans, a connu plusieurs « vies » professionnelles, de l'exercice en clientèle mixte vers l'industrie pharmaceutique, vétérinaire puis humaine, pour finalement se spécialiser en aviculture et poser ses valises au sein d'un cabinet. Sa double formation, vétérinaire et MBA à l'EM Lyon Business School (ex-ESC Lyon), lui a permis d'aborder la dimension entrepreneuriale. Joindre à une formation technique une casquette de management et de gestion lui a été utile en laboratoire, autant que désormais dans l'exercice libéral.

À 12 ans, elle savait qu'elle serait vétérinaire. Issue d'un milieu rural, elle a toujours eu une vision de troupeaux plutôt que d'animal individuel. Au quotidien, son travail principal est de prévenir l'apparition des maladies pour éviter les pertes économiques et limiter l'usage des antibiotiques dans les élevages avicoles. Cela nécessite une forte connaissance des pathologies et des solutions médicales et zootechniques, compilée à la compréhension des aspects économiques des élevages. Mais la prévention reste la clé pour préserver ces animaux à croissance rapide.

Sa relation avec l'éleveur, elle l'aborde sous l'angle de la collaboration pour poser efficacement un diagnostic, identifier les facteurs de risques et adapter les mesures nécessaires. Les échanges de bonnes pratiques entre vétérinaires et éleveurs apportent un enrichissement constant et

réciproque. Pour fidéliser ses clients, elle inscrit leur relation dans la durée en apportant son expertise, en termes de diagnostic notamment. La recette ? Proximité, disponibilité et technicité !

À ses débuts, on comptait environ 30% de femmes ; elles sont aujourd'hui plus de 70% dans la profession. Mais la désertification des territoires ruraux ne découle pas de cette féminisation : il s'est produit une réduction du nombre d'élevages, notamment en bovins, et la tendance au regroupement augmente les distances à parcourir. Un regroupement des vétérinaires s'observe aussi. Cela amène des structures de cabinets plus complexes, avec un personnel plus nombreux et plus de contraintes d'organisation, mais un fonctionnement qui offre la possibilité de dégager du temps pour la formation continue, et qui permet d'intégrer les jeunes et les accompagner pendant plusieurs mois.

Pascale Rigomier tient à faire passer un message, en particulier à ses consœurs : « *Osez et entreprenez !* ». L'association hommes/femmes enrichit la réflexion car leurs sensibilités sont différentes. « *Cela fait 30 ans que l'on parle de féminisation... Il est temps que ça change, que l'on ne voit plus cela comme un problème mais plutôt comme une chance, une opportunité !* »



Pour retrouver l'intégralité de l'interview du docteur Rigomier scannez le QRcode juste ici !

par PASCALE RIGOMIER
Vétérinaire, membre
du réseau Chêne Vert

